



## Communiqué de Presse Pour publication immédiate

### UNE ENTENTE DE BASSIN POUR LA « CANOT ROUTE D'ARGENTEUIL »

**Saint-Jérôme, le 25 mai 2009** – L'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) est heureuse d'annoncer la signature d'une entente de bassin reconnaissant toute la pertinence de l'initiative des municipalités de Lachute, Brownsburg-Chatham et Saint-André-d'Argenteuil dans le cadre de la « Canot route d'Argenteuil ». Ce projet est issu d'un partenariat entre les municipalités qui a permis de créer un réseau canotable qui s'étend sur une distance de plus de 11,5 kilomètres, sur la rivière du Nord, entre Lachute et Saint-André d'Argenteuil. La « Canot route d'Argenteuil » permettra ainsi de faciliter la pratique du canot aux citoyens et aux touristes.

« Nous sommes réjouis, moi et les membres du conseil municipal de la Ville de Lachute, d'initier ce nouveau site d'activités de plein air. Ce lieu augmente de façon tangible l'offre d'activités récréatives dans notre belle région. Nous invitons la population à en profiter pleinement et souhaitons à tous de vivre des expériences des plus agréables », déclare le maire de la Ville de Lachute, monsieur Daniel Mayer.

Pour la mairesse de la Ville de Brownsburg-Chatham : « Cette initiative correspond en tous points à nos critères de mise en valeur des sites naturels. Elle permettra à la population de profiter agréablement du site tout en respectant la beauté fragile et sauvage des milieux qui font toute la beauté du territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham ».

« Les élus de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil sont heureux de s'associer à ce projet de mise en valeur de notre patrimoine faunique et florestal que l'on retrouve tout au long de ce circuit canotable de la rivière du Nord. Les usagers auront le bonheur de découvrir un milieu riche inspirant la quiétude et la sérénité. La très grande variété de plantes aquatiques agrémentera les visites tout au long de la saison estivale, durant les périodes de floraison propres à chaque espèce. Il va sans dire enfin, que la richesse faunique de ce secteur est des plus variées et facilement observable depuis une embarcation légère. Bonne excursion à tous » affirme également monsieur Daniel Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil.

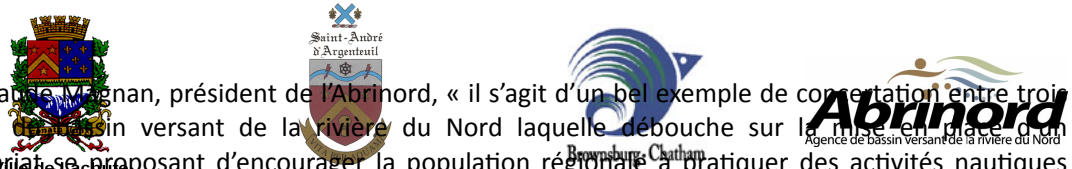
Par cette entente, l'Abrinord reconnaît que ce projet répond à une action jugée prioritaire dans le Plan directeur de l'eau (PDE), soit d'*encourager la pratique d'activités nautiques non ou peu polluantes* (objectif 66). Rappelons que le PDE du bassin versant de la rivière du Nord est issu de la concertation de tous les acteurs de l'eau et qu'il pose un diagnostic, identifie les enjeux prioritaires et propose des pistes de solutions et d'actions à entreprendre par tous et chacun.

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1

Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | [info@abrinord.qc.ca](mailto:info@abrinord.qc.ca)

Merci à nos ambassadeurs :





Pour Claude Wagnan, président de l'Abrinord, « il s'agit d'un bel exemple de concertation entre trois acteurs du bassin versant de la rivière du Nord laquelle débouche sur la mise en place d'un partenariat proposant d'encourager la population régionale à pratiquer des activités nautiques non ou peu polluantes. Voici un projet qui offre aux citoyens une façon originale de renforcer leur sentiment d'appartenance à la rivière du Nord. »

L'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) a été identifiée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme étant l'organisme responsable de l'une des 40 zones de gestion intégrée de l'eau du Québec. La mission de l'organisme est de favoriser la concertation entre les divers acteurs de l'eau, pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables dans une optique de gestion intégrée de l'eau et de ses écosystèmes, et ce, pour l'ensemble du bassin versant de la rivière du Nord.

Nous vous invitons à prendre connaissance des ententes de bassin qui sont disponibles sur le site Web de l'Abrinord au <http://www.abrinord.qc.ca/gestionbv.html#Entente>.

- 30 -

Source :

Sophie Tremblay-Carle  
Responsable des communications  
Abrinord  
(450) 432-8490  
[communications@abrinord.qc.ca](mailto:communications@abrinord.qc.ca)

Pour information concernant les ententes de bassin :

Isabelle Marcoux  
Chargée de projet PDE  
Abrinord  
(450) 432-8490  
[pde@abrinord.qc.ca](mailto:pde@abrinord.qc.ca)

298, rue Labelle, bureau 109, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1

Téléphone : 450.432.8490 | Télécopie : 450.432.2155 | [info@abrinord.qc.ca](mailto:info@abrinord.qc.ca)

Merci à nos ambassadeurs :

